

Nom commercial: Aluminium chloridum hexahydr

Numéro de la matière: 060744

Version: 7 / CH

Date de révision: 20.10.2021

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 20.10.21

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Aluminium chloridum hexahydr

N° d'article 06074400

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 7784-13-6

EINECS-Nr. 231-208-1

N° d'enregistrement 01-2119459371-39

Reach

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produit chimique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement

Attention

Nom commercial: Aluminium chloridum hexahydr

Numéro de la matière: 060744

Version: 7 / CH

Date de révision: 20.10.2021

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 20.10.21

Mentions de danger ***

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence ***

P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
 P362 Enlever les vêtements contaminés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****Aluminium chlorure hexahydrate**

No. CAS	7784-13-6		
No. EINECS	231-208-1		
Numéro d'enregistrement	01-21194559371-39		
Concentration	>= 50		%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Skin Irrit. 2	H315	
	Eye Irrit. 2	H319	

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Conduire chez le médecin.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Faire boire de l'eau par petites gorgées.
 Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

par ingestion: Troubles gastro-intestinaux, Nausées, Vomissements, Diarrhée

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie *****5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié *****

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

Nom commercial: Aluminium chloridum hexahydr

Numéro de la matière: 060744

Version: 7 / CH

Date de révision: 20.10.2021

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 20.10.21

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre les personnes en sûreté. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter d'inhaler les poussières. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Porter équipement de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Rabattre la poussière par pulvérisation d'eau. Ne pas jeter les résidus dans l'égout, des fosses et des caves. Retenir les eaux de lavage souillées et les traiter avant rejet.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Veiller à la bonne aération des locaux. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Eviter la formation de poussières. Ne pas inhaler les poussières. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Porter équipement de protection

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	11/13	Autres substances dangereuses solides classées/étiquetées dangereuses

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Aluminium chlorure hexahydrate

Liste	SUVA	
Valeur	2	mg/m ³

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au

Nom commercial: Aluminium chloridum hexahydr

Numéro de la matière: 060744

Version: 7 / CH

Date de révision: 20.10.2021

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 20.10.21

moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. EN 143

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié	Natural Latex		
Épaisseur du gant	>=	0.65	mm
Temps de pénétration	>	480	min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR		
Épaisseur du gant	>=	0.11	mm
Temps de pénétration	>	480	min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux; Protection du visage

Protection du corps

Combinaison de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	solide
Couleur	incolore
Odeur	inodore

valeur pH

Valeur	2.5	à	3.5
Concentration/H ₂ O	5	g/l	
température	20	°C	

Point de fusion

Remarque N'est disponible

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque N'est disponible

Point d'éclair

Valeur	°C
Remarque	Non applicable

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque Non applicable

Pression de vapeur

Remarque N'est disponible

Densité

Valeur	env. 2.4		g/cm ³
température	20	°C	

Hydrosolubilité

Valeur	477.0	g/l
--------	-------	-----

Nom commercial: Aluminium chloridum hexahydr

Numéro de la matière: 060744

Version: 7 / CH

Date de révision: 20.10.2021

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 20.10.21

Température d'inflammabilité

Remarque Non applicable

température de décomposition

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Propriétés comburantes

Remarque non combustible

9.2. Autres informations**Masse volumique apparente**Valeur env. 700 kg/m³**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Incompatibilité possible avec les matériaux répertoriés à la rubrique 10.5.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Alcalines, Métaux

10.6. Produits de décomposition dangereux

Chlorure d'hydrogène (HCl)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques *****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Remarque Aucun

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Ne pas documenté.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Aluminium chlorure hexahydrate**

évaluation irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Aluminium chlorure hexahydrate**

évaluation fortement irritant

sensibilisation

Remarque Aucun données connues.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)**

Nom commercial: Aluminium chloridum hexahydr

Numéro de la matière: 060744

Version: 7 / CH

Date de révision: 20.10.2021

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 20.10.21

Aluminium chlorure hexahydrate

Espèces	Salmo gairdneri	
CL 50	36.6	mg/l
Durée d'exposition	96	h

Aluminium chlorure hexahydrate

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	
NOEC	0.25	mg/l
Durée d'exposition	42	d

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Aluminium chlorure hexahydrate**

Espèces	Daphnia magna	
CE50	27.3	mg/l
Durée d'exposition	48	h

Aluminium chlorure hexahydrate

Espèces	Daphnia magna	
NOEC	0.8	mg/l
Durée d'exposition	21	d

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****Aluminium chlorure hexahydrate**

Remarque	Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.
----------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

N'est disponible

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

N'est disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)****Aluminium chlorure hexahydrate**

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes**Indications générales**

N'est disponible

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Nom commercial: Aluminium chloridum hexahydr

Numéro de la matière: 060744

Version: 7 / CH

Date de révision: 20.10.2021

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 20.10.21

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	WGK 3
Numéro caractéristique	507
Remarque	Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.